

La Roue libre de Thau

Conseil d'administration du samedi 3 novembre 2018
15 h - 17 h Maison de la vie associative

Présents

- Paul Autran
- Ligia Balcan
- Véronique Bourrat
- Daniel Burette
- Marie-Alix Dupont
- Jean-Claude Durand
- Frédéric Passicot
- Daniel Rigaud
- Lina Saliou
- Jean-Pierre Van Vooren
- Madeleine Verger
- Cathy Vilarem

Excusés

- Cathy Judell-Dufour
- Jeanne-Marie Beaufreton
- Maëlic Philippot
- Laure Tougard

Un rapide tour de table permet de se présenter et d'accueillir Cathy et Jean-Claude.

1. Cyclistes, brillez

Dans le cadre de la campagne nationale « Cyclistes, brillez » destinée à sensibiliser à l'importance d'être vu la nuit, surtout avec le passage à l'heure d'hiver, la Roue libre décide d'organiser une balade lumineuse à vélo.

Samedi 10 novembre de 18 à 19 h avec vin chaud à l'arrivée. Rendez-vous donné à 18 h place Aristide Briand. La balade suivra le trajet des vélorutions.

2. Plan national vélo et appel à projet de l'ADEME

L'enjeu est de pousser la communauté d'agglomération Sète Agglopôle à se saisir de cet appel à projet pour développer des projets vélo sur le territoire. Le conseil de développement, où siège une adhérente Cathy Judell Dufour, est sensible à l'enjeu de répondre à l'appel à projet de l'ADEME, cependant, ce n'est pas un organe décisionnaire. Si une partie des techniciens de l'agglomération semble convaincue, reste à savoir ce que voudront faire les élus.

La Roue libre participera à une réunion de suivi de la démarche Alternatiba prévue dimanche 4 novembre pour présenter l'enjeu de promouvoir auprès des élus l'appel à projet de l'ADEME.

3. Atelier d'auto-réparation de vélo 6 rue Sémard

Vif succès pour l'ouverture de l'atelier ce samedi 3 novembre de 11 h à 13 h au 6 rue Pierre Sémard. Une quinzaine de personnes sont venues pour réparer leur vélo avec l'aide de Jean-Pierre et de Paul.

Concernant les aspects financiers de l'atelier, le CA confirme que les utilisateurs de l'atelier doivent adhérer à la Roue libre de Thau. Par ailleurs, pour couvrir les frais du local (location et fluides) sur le temps de son occupation, un don d'1 euro par participant est demandé, modalité qui pourra être revue (à la hausse ou à la baisse) dès que l'on aura le recul suffisant sur les coûts effectifs du local.

Paul souhaite que le principe des ateliers mobiles ou itinérants soit maintenu. A l'occasion d'événement type forum des associations ou autres, il est important de pouvoir proposer la tenue d'un atelier d'auto-réparation.

Daniel indique qu'une sympathisante a offert à la Roue libre une remorque à vélo, fort pratique pour transporter le matériel de réparation en cas d'atelier itinérant.

Paul suggère des opérations démontage de vélo, une bonne manière d'apprendre à connaître la mécanique vélo et de récupérer des pièces pour l'atelier.

Toutefois, le local permettra de stocker uniquement des petites pièces en aucun cas des cadres.

Il est prévu également de renforcer la coopération avec Denis Toulemonde tant pour la récupération de pièces plus importantes que pour les cas de réparations complexes qui ne pourraient pas être réalisées dans l'atelier.

4. Accueil journée de formation juridique de la FUB

La journée de formation se tient le samedi 24 novembre de 9 h à 17 h. Elle aura lieu au P'tit Denfert (3 rue Denfert Rochereau) afin de bénéficier d'une connexion internet et d'un espace de stockage des vélos.

Une sortie de « terrain » à vélo aura lieu sur site pour illustrer le cas des double-sens cyclables et de la loi Laure. Concernant le DSC, il est proposé l'itinéraire rue Danielle Casanova, rue Rouget de Lisle et rue Paul Bousquet.

Pour illustrer la loi Laure, il est évoqué la rue Gabriel Péri dont le profil a été récemment remanié.

Madeleine est partante pour assister à la journée de formation, Jean-Pierre également mais seulement l'après-midi (atelier le matin).

La dernière actualité du recours contentieux est que la Ville de Sète, auquel le Tribunal administratif avait donné deux mois pour apporter une réponse, a mandaté un cabinet d'avocat de Montpellier pour la conseiller.

5. Préparation de l'AG annuelle 2019 de la Roue libre de Thau (janvier ou février 2019)

Paul suggère que l'élection au conseil d'administration ne passe pas par des candidatures, mais que les adhérents désignent les 6 personnes qu'ils souhaitent voir figurer au CA.

Un petit groupe est chargé de préparer en décembre l'AG 2019 (Véronique, Paul, Madeleine et Daniel).

6. Prochaines balades

Il est suggéré de proposer, à côté des balades classiques, des balades plus faciles (courtes et familiales). Elles pourraient se faire en alternance ou sur le même temps (ce qui suppose deux équipes d'encadrement distinctes).

Prochaine balade : dimanche 2 décembre Phare des Onglous avec un départ à 10 h.

7. Garage à vélos

La Roue libre est fréquemment interrogée sur les difficultés à entreposer son vélo par des personnes qui recherchent des solutions collectives en la matière.

Daniel B rappelle l'existence du programme ALVEOLE destiné aux bailleurs sociaux et apporte des aides conséquentes pour installer des local à vélo dans les HLM.

Il est proposé de faire un message pour recenser les personnes à la recherche d'un local vélo en centre ville de Sète.

Prochaine réunion : samedi 1er décembre 15 - 17 h à la MVA de Sète.